



Changement de sous destination et Travaux

Par **assa97**, le **14/02/2019** à **23:01**

Bonjour ,

Je souhaiterai savoir si **un changement de sous destination dans une meme destination** d'un bien acquis récemment avec des travaux **en façade sur rue (type création d'une porte d'entrée)** mais aussi des travaux de **transformation des fenêtres en baies sur la façade arrière** nécessitent un permis de construire ou juste une déclaration de travaux ?

C'est le cas d'un bien ancien acquis en 2018 qui était sous la destination " Commerce et activités de services " et la sous destination " Artisanat et commerce de détail" .

La sous destination passe d'Artisanat et commerce de détail" en " Commerce de gros" dans la même destination " Commerce et activités de services " .

Merci d'avance pour vos retours.

AB